

EQUIPE EDUCATIVE

Direction

Directrice fonctionnelle :

Mme Kacem

Responsable pédagogique :

Mme Harouache

Enseignantes :

CP : Mme ISMAIL

CE1 : Mme BOUNZOU

CE2 : Mme Meheni

CM1/CM2 : Mme WAGUE

Enseignante Langue Vivante :

CP-CE2-CM1 : Mme Grichi

CE1-CM2 : Mme Ajjaj

Enseignante Eveil à la Foi :

CE1-CM2 : Mme Fofana

HORAIRES

08h45 – 12H00

ET 13h30 – 16h30

Accueil des enfants

Entre **08h45-09h00** le matin
et **13h20** pour les externes

Fiches de renseignements

Merci de nous retourner au plus vite les documents ci-dessous : *assurance, fiche de renseignement.*

Chaque parent **s'engage** à faire connaître à la direction tout changement en cours d'année. Ceci est indispensable pour le bon fonctionnement de l'école.

CAHIER DE LIAISON

Ce cahier sert à faciliter l'échange d'informations entre vous et l'équipe éducative. C'est donc un outil important au service d'une bonne année scolaire pour votre enfant.

Nous vous invitons à consulter ce cahier tous les soirs, ainsi qu'à signer les informations qui y figurent.

Ce cahier vous permet également de nous informer de tout ce qui peut toucher à la vie et à la scolarité de votre enfant et que vous souhaitez porter à notre connaissance.

ASSURANCES

La souscription d'une assurance responsabilité civile et d'une assurance individuelle accidents corporels est exigée lorsque la participation des élèves à une activité est facultative ; c'est à dire pour toutes les sorties qui débordent le cadre de l'horaire scolaire. Trop souvent, nous sommes en possession d'attestations d'assurances ne couvrant que la responsabilité civile. Cela n'est pas suffisant car l'assurance n'indemniserait que les dommages causés à autrui et ne couvrirait pas les dépenses concernant votre enfant (bris de lunettes, frais dentaires, etc...)
Vérifiez bien vos contrats !

RETARDS - ABSENCES

La fréquentation régulière de l'école élémentaire est obligatoire. **Toute absence doit être signalée** à l'école **dès la première demi-journée**. Au retour de l'enfant, un **justificatif écrit** est transmis au maître de la classe. Toute absence prévisible est soumise à **demande d'autorisation d'absence** auprès du directeur d'école.

Si votre enfant est malade prévenez avant 8h45 pour le matin ou avant 13h30 pour l'après-midi ou laissez un message. Les parents veilleront au respect des horaires de façon à ne pas perturber les activités de la classe. Un système de billet de retard est mis en place.

DEMANDE DE RENDEZ-VOUS

Pour toute demande de rendez-vous avec la direction, nous vous invitons à envoyer un mail à l'adresse suivante :

direction.louqman@gmail.com

Pour toute demande de rendez-vous avec l'enseignante, nous vous remercions d'utiliser le cahier de liaison de votre enfant.

Réunion générale de rentrée :
Samedi 21 septembre 2019 de 10h30 à 12h00